



LES ENJEUX DE LA GOUVERNANCE LOCALE

Par Rév. Jean-Blaise KENMOGNE

Docteur en Droits de l'homme

Directeur Général du CIPCRE

La plupart des Etats francophones d'Afrique sub-saharienne ont hérité de la France un style de gestion des affaires publiques caractérisé par la centralisation des décisions au plus haut niveau. Avec un tel modèle, ces Etats pour la plupart, ont eu de la peine, au cours de leur jeune histoire, à répondre efficacement aux besoins des populations à la base, particulièrement en matière d'infrastructures et d'équipements d'une part et dans les années 90, de démocratisation d'autre part. Pour corriger ce déficit, des efforts de décentralisation ont été amorcés. C'est ainsi que des services techniques de proximité ont été installés, mais dans la majorité des cas, on a eu affaire à des services déconcentrés qui sont restés sous-tendus par une volonté de commandement de la base par le sommet. L'approche top-down est donc restée vivace malgré des dénégations officielles.

Après l'euphorie de la construction des nations africaines dans les années 60, les ravages du choc pétrolier sur les économies mondiales dans la décennie 70, l'échec des programmes d'ajustement structurel dans les années 80 et la demande insatisfaite de la démocratie dans la décennie 90, un nouveau paradigme de gestion vient de voir le jour : la gouvernance locale. Que recouvre ce concept ? Comment le mettre en œuvre ? Quel en est le cadre réglementaire ?

A ces questions, nos Etats ont donné des réponses qui suscitent encore moult interrogations et pour cause :

- les lieux, les niveaux, les méthodes de conception et de construction des stratégies de gouvernance locale ne sont pas bien connus et compris des différents acteurs ;
- les institutions et organisations sociales structurant la promotion de la gouvernance quand elles existent, ne fonctionnent pas toujours dans le sens souhaité ;
- les stratégies ne sont pas pensées en tenant compte de la diversité des modes de vie originels des peuples (contextes anthropologique, culturel, historique, etc.) ;
- le total des ressources transférées aux communes au titre de l'année 2010 s'élèvent à seulement Fcfa 23 072 363 000, soit moins de 1 % du budget national ;
- les formes et types de règlements existants ne favorisent pas la prise en compte des différents centres de prise de décision et de gestion de pouvoir au niveau local ;
- l'adhésion des acteurs aux changements souhaités reste à parfaire ;
- les influences et interférences fréquentes des institutions internationales de régulation économique mondiale (FMI, Banque Mondiale) induisent des réformes permanentes

des dispositifs nationaux et fragilisent souvent les initiatives locales pertinentes de gouvernance.

Pourtant les enjeux qui sont au cœur de la gouvernance locale sont d'une importance cruciale pour le développement :

- L'enjeu de pertinence : les interventions menées dans la logique de la gouvernance locale répondent à des besoins réels et ressentis par les populations.
- L'enjeu d'efficacité : les interventions réalisées dans la logique de la gouvernance locale ont de fortes chances d'atteindre les résultats et les effets escomptés.
- L'enjeu d'efficience : les interventions menées dans la logique de la gouvernance locale parce que bénéficiant d'un suivi de proximité, consomment moins de moyens que dans un cadre centralisateur ;
- L'enjeu d'effet/impact : les interventions menées dans la logique de la gouvernance locale ont de fortes chances d'induire des effets et des impacts palpables.
- L'enjeu de durabilité : les interventions menées dans la logique de la décentralisation et de la gouvernance locale ont plus de chance de durer dans le temps que celles imposées d'un centre de décision lointain.

Au-delà des enjeux purement techniques, la gouvernance locale charrie des enjeux politiques au premier rang desquels la participation citoyenne. La participation citoyenne est un mécanisme de protection des populations contre les pressions du pouvoir central et l'arbitraire de celles et ceux qui le représentent. Le devoir de reddition de compte par exemple est une arme redoutable pour la gouvernance locale. Il impose aux élus de retourner vers leur électorat pour donner le compte-rendu de leurs activités. En cas d'insatisfaction, le citoyen contribuable sait ce qui lui reste à faire : sanctionner l' élu et le remplacer par celles ou ceux qu'il estime capables de conduire la collectivité vers un destin radieux. L'élection est alors perçue à la fois comme le transfert de la puissance publique des citoyens aux autorités qui les représentent et le retrait de cette puissance si son exercice n'est pas concluant.

Au total, la gouvernance locale est porteuse d'enjeux techniques et politiques. Elle est une manière de reprise en mains par les populations, de leur destin, à travers la lutte contre l'attentisme, la déresponsabilisation et la sujétion à une autorité lointaine qui ne comprend pas toujours leurs besoins et ne les satisfait pas comme il se doit. ♦